

Communiqué de presse  
Rémire-Montjoly, le 25 juin 2018

## **Appel à projets "Initiatives pour la reconquête de la biodiversité en Outre-Mer" : lancement de la seconde session du 15 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2018**

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) poursuit sa mobilisation, avec l'appui de ses partenaires, en Guyane avec le Parc Amazonien de Guyane, pour soutenir et renforcer les acteurs et réseaux ultramarins engagés en faveur de la biodiversité terrestre, aquatique et marine.

Jusqu'au 1er septembre 2018, associations, collectivités, gestionnaires d'espaces naturels, acteurs économiques sont invités à candidater !

### **Soutenir les acteurs déjà impliqués et faire émerger de nouvelles initiatives**

Un nombre important d'aires protégées, terrestres et marines, contribuent déjà à mieux connaître et gérer les espaces les plus sensibles des territoires ultra-marins. Pour autant, les nombreux acteurs impliqués dans la préservation de la biodiversité ne bénéficient pas toujours d'un appui technique ou financier à la hauteur des enjeux. Face à ce constat, l'AFB souhaite faire émerger et soutenir de nombreuses initiatives locales, répondant aux priorités d'action de chaque territoire, et renforcer les acteurs, réseaux d'acteurs et organisations, porteurs de projets.

### **Quatre objectifs pour préserver et reconquérir la biodiversité**

L'appel à projets s'articule désormais autour des quatre objectifs suivants :

1. Maintenir ou restaurer le bon état des milieux naturels et des fonctionnalités écologiques
2. Conserver les espèces, de faune et de flore sauvages prioritaires pour l'action publique, et leurs habitats
3. Assurer un usage durable et équitable de la biodiversité à toutes ses échelles
4. Contribuer à la connaissance partagée et à l'éducation de la nature

### **Des relais locaux dans chaque territoire ultramarin**

Pour ancrer l'appel à projets au plus près des spécificités et des acteurs de chaque territoire, l'animation locale du programme est confiée par l'AFB à des « relais locaux », constitués soit des antennes de l'AFB dans le Pacifique, soit de structures partenaires : parcs nationaux de Guyane, de Guadeloupe et de La Réunion, ou services de l'Etat (DTAM de Saint-Pierre et Miquelon, DEAL de Martinique et de Mayotte). Les DEAL de Guyane et de Guadeloupe viennent en appui au programme. Par ailleurs, des comités locaux consultatifs sont mobilisés pour procéder à la phase de présélection technique des projets.

## Comment répondre à cet appel à projets ?

Les porteurs de projets disposent de deux mois et demi pour la seconde session, soit **jusqu'au 1er septembre 2018, pour déposer leur dossier de candidature**, en vue de formaliser un partenariat avec l'AFB, si leur projet est lauréat.

**Le soutien de l'AFB peut atteindre 300 000 € / projet**, pour les opérations les plus importantes. Les micro-projets, c'est à dire bénéficiant d'une aide de 1 000 à 5 000 €, pourront également être soutenus.

Pour en savoir plus : [www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr) ou contacter le relai local en Guyane au **06 94 21 94 88**